



Bulletin des Stations d'Avertissements Agricoles

**BRETAGNE**

N°42 du 6 juillet 2007

## Interdiction de mise sur le marché et d'utilisation de produits phytopharmaceutiques contenant du tolylfluanide

Le tolylfluanide est un fongicide à large spectre utilisé pour le traitement des parties aériennes en viticulture, arboriculture fruitière et légumière. **Les cultures concernées en Bretagne sont les pommiers, poiriers, tomates et fraisiers.** Cette substance a fait l'objet d'une inscription à l'annexe I de la directive 91/414/CEE le 17 janvier 2006. Deux spécialités commerciales phytopharmaceutiques sont concernées en France.

Les ministres chargés de l'économie, de la santé, de l'agriculture et de l'écologie se sont entendus pour que les dispositions portant application de la décision de la Commission (2007/322/CE) soient prises par France.

Dans l'intérêt de la santé publique et de l'environnement, eu égard au risque possible de contamination du sol, des eaux souterraines ou des eaux de surface par un produit de dégradation du tolylfluanide, le N,N-diméthylsulfamide, susceptible d'être converti en N-nitroso-diméthylamine consécutivement à un traitement des eaux de boisson par ozonisation, la mise sur le marché et l'utilisation des produits phytopharmaceutiques contenant la substance active dénommée «tolylfluanide» sont interdites.

Par décision du Ministre de l'agriculture et de la pêche en date du 3 juillet 2007, les décisions d'autorisation de mise sur le marché figurant sur la liste ci-dessous ont été retirées.

NOM de la spécialité	n° d'AMM	détenue par
METHYLEUPARENE WG	9900080	BAYER Cropscience France
METHYLEUPARENE UD	2030193	BAYER Cropscience France

S'agissant d'une décision de retrait d'application immédiate sans délai d'écoulement des stocks, les utilisateurs disposant de stocks de produits se verront proposer la reprise des quantités livrées par leur distributeur suivant des modalités arrêtées par le détenteur des autorisations de mise sur le marché des produits concernés.

**Réglementation  
Produits phytosanitaires/tolylfluanide**

Direction Régionale de  
l'Agriculture et de la Forêt  
Service Régional de la  
Protection des Végétaux  
35700 RENNES  
Tél./02.99.87.45.87

Imprimé à la station  
d'Avertissements Agricoles  
de Rennes  
Directeur gérant :  
P. MICHON  
Publication périodique  
C.P.P.A.P. n°528 AD  
ISSN n°1167-2382

**Point de  
contact :**

**DRAF SRPV  
Bretagne**

Tél : 02 99 87 45 87